

## DIAPASON

### Une première !

Le bulletin *Le Fleuve* est maintenant diffusé en version électronique et en version papier.

### Programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire

Ce programme vise une approche de gestion intégrée des ennemis des cultures (insectes, maladies ou mauvaises herbes).

### Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question

Synthèse des résultats de nombreuses études, concernant les effets des eaux du Saint-Laurent sur la santé humaine rendue publique récemment.

### Les comités ZIP au cœur de l'action

Chronique visant à faire connaître les nombreuses actions entreprises par chacune des communautés regroupées au sein des comités « Zones d'intervention prioritaires » (ZIP).

## Le programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire



*L'intensification et la spécialisation de l'agriculture moderne ont considérablement accru les pressions exercées par cette activité sur l'environnement. Tout en favorisant de hauts rendements, certaines pratiques peuvent porter atteinte à la qualité des écosystèmes. L'utilisation des pesticides, par exemple, a des impacts non seulement sur le sol, l'air et l'eau, mais aussi sur la faune, la flore, les cultures et la santé des êtres humains.*

Bon nombre de producteurs et de productrices agricoles sont déjà sensibilisés au fait qu'une réduction des pesticides constitue un geste important pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé des populations. Toutefois, sachant que les ennemis des cultures, c'est-à-dire les insectes, les maladies ou

les mauvaises herbes, peuvent détruire leur récolte et entraîner de lourdes pertes pour leur entreprise, ils sont parfois inquiets à l'idée de s'éloigner des pratiques traditionnelles de gestion de ces ennemis.

Le Programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire, mis en œuvre dans le cadre de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent, vise à appuyer les efforts des producteurs et des productrices agricoles qui souhaitent adopter des pratiques de gestion des ennemis des cultures davantage respectueuses de l'environnement. En favorisant la réduction des pesticides ainsi que l'amélioration de leur utilisation, ce programme aura une incidence considérable sur l'atteinte des objectifs poursuivis à l'égard de l'amélioration des principaux bassins versants du fleuve Saint-Laurent.

## SOMMAIRE

STRATÉGIE PHYTOSANITAIRE	1
BILAN SANTÉ	4
CHRONIQUE ZIP	6

## Qu'est-ce que la Stratégie phytosanitaire ?



La Stratégie phytosanitaire a été lancée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) en 1992, avec l'appui de nombreux partenaires parmi lesquels on compte l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF). Elle vise l'atteinte de deux objectifs, soit :

- la réduction de la quantité de pesticides utilisés en agriculture au Québec;
- l'augmentation des superficies cultivées selon l'approche de la lutte intégrée et, par conséquent, la réduction des risques liés à l'emploi des pesticides.

La lutte intégrée, aussi appelée « approche de gestion intégrée des ennemis des cultures », est une démarche agro-environnementale basée sur l'expérimentation et l'observation, de même que sur la mise en application des pratiques de gestion des mauvaises herbes, des maladies et des insectes qui sont respectueuses de l'environnement.

En s'engageant dans la lutte intégrée, un producteur agricole apprend notamment à mieux connaître les alliés et les ennemis de ses cultures et à les dépister, grâce à un suivi régulier de ses champs. Il acquiert aussi les connaissances indispensables au choix et à la mise en œuvre de la technique d'intervention la plus appropriée, qu'il s'agisse d'un pesticide ou d'un moyen de lutte non chimique.

« L'approche préconisée par la lutte intégrée ne signifie pas qu'une entreprise agricole cesse l'usage de tout pesticide », précise M. Raymond-Marie Duchesne, coordonnateur de la Stratégie phytosanitaire au MAPAQ. « Cependant, s'il apprend à considérer la nature comme une alliée, l'agriculteur peut mettre en application des méthodes de rechange permettant de diminuer progressivement le recours aux pesticides. Par ailleurs, lorsque l'usage d'un pesticide s'avère la solution appropriée, le producteur est alors plus critique quant au choix du produit et mieux informé des règles à respecter au moment de son application, de telle sorte que les conséquences de son utilisation sont moins dommageables pour l'environnement. »

Selon le MAPAQ, environ 15 p. 100 des superficies agricoles sont actuellement cultivées selon une approche de lutte intégrée. Tout en assurant une protection accrue de l'environnement, les producteurs et les productrices qui privilégient cette approche contribuent au positionnement

favorable des produits agricoles québécois, tant sur les marchés intérieurs qu'extérieurs.

### **Saint-Laurent Vision 2000 permet de cibler de nouveaux objectifs**

Le MAPAQ trace un bilan positif des activités réalisées dans le cadre de la Stratégie phytosanitaire entre 1992 et 1996. Dans le secteur horticole (c'est-à-dire les fruits et les légumes), on a notamment observé une diminution d'environ 38 p. 100 dans l'utilisation des insecticides et des fongicides au cours de cette période. En revanche, les gains observés en ce qui a trait aux herbicides sont moins appréciables. Ces produits, qui représentent à eux seuls plus de 60 p. 100 des pesticides employés en agriculture, sont principalement utilisés dans le secteur des grandes cultures (céréales, maïs et soya).

La phase III du Plan d'action Saint-Laurent permet de bonifier les efforts déjà déployés par le MAPAQ et ses partenaires dans le cadre de la Stratégie phytosanitaire, car elle vise les cultures pour lesquelles la problématique environnementale à l'égard des pesticides est bien connue au Québec. En effet, pour la période 1998-2003, le Programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire sera axé principalement sur les grandes cultures (céréales, maïs et soya) ainsi que sur la pomme et la pomme de terre. Ces secteurs utilisent plus de 70 p. 100 des pesticides agricoles vendus au Québec. En outre, abstraction faite des plantes fourragères, ils représentent plus de 95 p. 100 des superficies cultivées.

Le Programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire bénéficie d'un budget total de 2,5 millions de dollars, soit 500 000 dollars par année. D'ici 2003, il vise deux objectifs bien précis, soit l'atteinte de 70 p. 100 des superficies cultivées, pour les cultures ciblées, faisant appel à la lutte intégrée pour le contrôle des ennemis des cultures, de même qu'une réduction de 50 p. 100 de l'utilisation des pesticides.

### **Des équipes stratégiques, pour des actions structurées, cohérentes et bien ciblées**

Le Programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire innove également en raison de l'importante participation des équipes stratégiques mises sur pied en 1997. Composées de producteurs agricoles, de conseillers de clubs-conseils en agro-environnement, de chercheurs universitaires et de conseillers du MAPAQ, ces équipes s'intéressent à diverses cultures, y compris celles que cible le programme. Leur mandat consiste à déterminer la stratégie d'intervention la plus appropriée, les actions à préconiser et les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs de la Stratégie phytosanitaire rapidement, efficacement et en harmonie avec le milieu.

Afin que les projets retenus engendrent des retombées importantes pour le milieu, les activités soutenues par ce programme devront d'abord être priorisées par les équipes stratégiques à l'intérieur de leurs plans d'action. Cette approche

gagnante s'apparente à la démarche des comités Zones d'intervention prioritaires (ZIP) et de leurs plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

### **Des techniques à adapter et à promouvoir**

Selon les données recensées par le MAPAQ, près de 2 000 hectares de maïs-soya sont actuellement cultivés sans aucune intervention chimique. « Cela démontre qu'il est possible de produire ces cultures dans le respect des ressources et de l'environnement », constate M. Duchesne.

De fait, plusieurs techniques novatrices de gestion des ennemis des cultures ont déjà fait leurs preuves. Selon les membres des équipes stratégiques, il est maintenant nécessaire d'adapter ces techniques aux réalités de la ferme, puis d'assurer le transfert de ces techniques ou approches de lutte vers les entreprises agricoles. Les activités du Programme permettront donc aux producteurs et productrices d'expérimenter et d'adapter des méthodes d'intervention axées vers la réduction des quantités de pesticides et des risques environnementaux liés à leur emploi. Pour intégrer ces techniques à la pratique quotidienne, on mettra également au point des outils de sensibilisation, de promotion et de formation.

Le Programme suscite déjà un intérêt certain dans le milieu agricole, et quelques projets sont présentement à l'étude pour l'obtention d'un financement. Les projets admissibles doivent offrir un

potentiel de transfert ou d'applicabilité pour un grand nombre de producteurs. C'est pourquoi tout demandeur doit être associé à un regroupement ou en être membre, par exemple un club de production, un club d'encadrement technique, un club agro-environnemental, une association reconnue de producteurs ou encore un organisme ou un centre de recherche parapublic ou privé.

### **Le défi de l'agriculture durable**

Les producteurs et les productrices agricoles qui bénéficieront de l'appui du Programme agro-environnemental de soutien à la Stratégie phytosanitaire contribueront au développement et à la promotion de procédés efficaces de gestion des ennemis des cultures, susceptibles de leur faire économiser temps et argent. Par leur engagement, ils démontreront également qu'il est possible de développer une agriculture durable, favorisant la protection de la vie aquatique et de la qualité de l'eau du Saint-Laurent et de ses tributaires.

### **Pour information :**

Raymond-Marie Duchesne  
Coordonnateur de la Stratégie phytosanitaire, MAPAQ  
Tél. : (418) 643-2450  
Courriel : [raymond-marie.duchesne@agr.gouv.qc.ca](mailto:raymond-marie.duchesne@agr.gouv.qc.ca)

*Les photos de cet article sont une gracieuseté du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).*

## « Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question »



*Le fleuve Saint-Laurent est au cœur de la vie des Québécois et des Québécoises. Pourtant, en raison de sa mauvaise réputation, certaines personnes se sont privées de divers usages au fil des ans parce qu'elles ont eu peur pour leur santé. Elles ont délaissé le fleuve soit par obligation, par manque de confiance, par transmission de renseignements erronés ou simplement par ignorance.*

### L'exposition par les activités de contact avec l'eau — Y a-t-il des endroits où l'eau est d'assez bonne qualité pour permettre la baignade ?



Qu'elle soit méfiante ou tout simplement préoccupée, la population s'inquiète et s'interroge. Dans l'ouvrage intitulé **Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question**, on donne l'heure juste sur les risques associés à l'utilisation du Saint-Laurent et de ses ressources. Divisé selon les trois voies d'exposition aux contaminants du fleuve, cet ouvrage est la synthèse des connaissances actuelles concernant les effets du fleuve sur la santé humaine.

### L'exposition par la consommation des produits du Saint-Laurent — Des ressources aquatiques de bonne ou de mauvaise qualité ?



André Bourque, Château Madelinot

La consommation de poisson et d'autres produits (mollusques, algues marines, phoques) récoltés dans le Saint-Laurent représente la principale voie d'exposition aux contaminants chimiques présents dans ce cours d'eau. Bien que nombre de pêcheurs et de pêcheuses rejettent leurs prises, près de 260 000 riverains et riveraines pratiquent la

pêche sportive dans le fleuve et environ la moitié d'entre eux consomment les poissons qu'ils ont pêchés. Toutefois, de façon générale, les pêcheuses et les pêcheurs sportifs consomment peu de poisson du Saint-Laurent; la plupart d'entre eux prennent moins de cinq repas de poisson du fleuve au cours d'une année.

Des études effectuées auprès de pêcheuses et de pêcheurs sportifs des régions de Montréal et du lac Saint-Pierre, ainsi que chez les autochtones de la communauté mohawk d'Akwesasne, indiquent que les degrés d'exposition aux contaminants chez ces groupes sont relativement faibles, soit en deçà des niveaux jugés tolérables par les organismes de santé.

La grande majorité des riverains et riveraines estiment que la baignade dans le Saint-Laurent présente des risques élevés pour la santé, et ce sont ces risques qui empêchent une proportion importante de personnes de s'y baigner. Pourtant, en 1995, près de 200 000 personnes de 15 ans et plus se baignaient dans le Saint-Laurent. Ce nombre inclut également les personnes qui pratiquaient une activité nautique impliquant un contact avec l'eau, comme le véliplanchisme, la motomarine, le ski nautique et la plongée sous-marine. Dans **Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question**, on découvre qu'il existe plusieurs sites le long du Saint-Laurent où la qualité de l'eau est excellente pour la baignade et les autres activités de contact.

## L'exposition par la consommation de l'eau potable — Peut-on boire l'eau puisée dans le fleuve ?



Dans la région métropolitaine seulement, le fleuve constitue la principale source d'eau potable pour environ deux millions de personnes. Les riverains et les riveraines dont l'eau potable provient du fleuve sont plus nombreux que les autres à percevoir un risque élevé à boire l'eau du robinet. Toutefois, le principal facteur qui les incite à boire ou non l'eau du robinet n'est pas le degré de risque perçu, mais plutôt le degré de satisfaction par rapport au goût et à l'odeur de celle-ci. Dans ***Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question***, on tente de répondre aux interrogations et aux inquiétudes de la population sur la contamination chimique, les micro-organismes et la chloration de l'eau.

***Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question*** marque la fin des activités du volet « Santé » entreprises entre 1993 et 1998 dans le cadre de la deuxième phase du Plan d'action Saint-

Laurent. Au cours de ces cinq années, près de quatre-vingts chercheurs et chercheuses du domaine de la santé publique, dont les études ont été financées par le volet « Santé », ont tenté de répondre aux principales préoccupations de la population. Le 8 juin dernier, une nouvelle entente de concertation est intervenue entre les gouvernements du Canada et du Québec afin de poursuivre un troisième plan d'action où la santé demeurera un domaine d'intervention privilégié. Grâce à tous les intervenants qui tentent de mieux comprendre l'état de santé du fleuve et par le fait même, celui de la population, la génération d'aujourd'hui et celles de demain pourront renouer avec les différents usages du fleuve.

Il est possible de consulter ***Le Saint-Laurent et la santé : l'état de la question*** sur le site Internet de SLV 2000 [www.slv2000.qc.ec.gc.ca](http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca) et de commander des exemplaires gratuits à : [mtl\\_communications@hc-sc.gc.ca](mailto:mtl_communications@hc-sc.gc.ca)

Natalie Howson  
Saint-Laurent Vision 2000  
(514) 283-2046

---

**Chronique**  
 Les comités ZIP  
 au *Coeur* de l'action

## Les comités ZIP au coeur de l'action

*Le programme Zones d'intervention prioritaires (ZIP) est né au cours de la phase II du Plan d'action Saint-Laurent. De 1993 à 1998, dix comités ZIP se sont formés, couvrant autant de tronçons le long du Saint-Laurent. Alors que débute la phase III, les comités ZIP sont plus que jamais au coeur de l'action communautaire, puisque la période 1998-2003 sera consacrée principalement à la mise en oeuvre des PARE (plans d'action et de réhabilitation écologique) établis par les communautés riveraines. En outre, trois nouveaux comités ZIP ont déjà entrepris le processus menant à leur constitution et un autre devrait entreprendre la même démarche au cours de cette période. La présente chronique a pour but de mettre en valeur le travail accompli par les comités ZIP, dans de nombreuses régions du Québec, en matière de protection, de conservation et de mise en valeur du Saint-Laurent.*

*Cette première chronique présente un projet d'importance réalisé par le Comité ZIP Haut Saint-Laurent.*

### Le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent

#### Caractérisation des sédiments du lac Saint-Louis



Le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent couvre un territoire qui s'étend entre la frontière ontarienne et le pont Mercier. Particulièrement dynamique, ce comité a tenu récemment une troisième ronde de consultation publique, qui mènera au dépôt prochain d'un nouveau Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

En parallèle, le Comité ZIP a aussi entrepris la mise en oeuvre d'une des vingt et une actions établies en priorité dans le premier PARE, adopté en 1994. « Une des préoccupations manifestées par la centaine de participants à notre première consultation publique concernait la pollution industrielle et, plus particulièrement, la contamination des sédiments du lac et de la rivière Saint-Louis », mentionne Mme Claire Lachance, coordonnatrice du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent. « Compte tenu de la complexité de ce problème, nous avons d'abord mis sur pied un comité de

travail sur les sédiments. Ce comité était formé de plusieurs partenaires dont Stratégies Saint-Laurent, le groupe écologique Crivert, Action Poissons Plus, la Société pour vaincre la pollution, Environnement Canada, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Hydro-Québec, Alcan usine Beauharnois, PPG Canada, Noranda-CEZinc, ainsi que d'autres organismes locaux. »



La démarche de concertation mise en place a été fructueuse, puisque le Comité de travail sur les sédiments a proposé, un an après le début de ses travaux, une fiche technique comportant plusieurs mesures pertinentes à prendre à l'égard de la question de la contamination des sédiments dans ce secteur du fleuve.



La première mesure proposée consistait à déterminer le taux de contamination des sédiments dans certains secteurs pour lesquels des études antérieures avaient indiqué un taux de contamination important. C'est ce qui explique que la population riveraine a pu voir circuler des embarcations de scientifiques, en septembre 1998, entre l'embouchure de la rivière Saint-Louis et l'amont du secteur industriel. Les échantillons de matériaux recueillis, tant les sédiments eux-mêmes que la faune benthique qui y vit, font actuellement l'objet de plusieurs analyses.



Le dépôt du rapport final est prévu pour le printemps 1999. Ce document est très attendu, puisque ses conclusions seront déterminantes pour la suite des activités du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent. « En raison du caractère hautement scientifique et technique des discussions du Comité de travail sur les sédiments, la population s'est un peu éloignée du processus de préparation des devis techniques. Cependant, lorsque les résultats de l'échantillonnage seront connus, le Comité ZIP veillera à informer les citoyens des conclusions des analyses et à favoriser leur participation à l'étape subséquente, qui consistera à planifier, avec les spécialistes des industries et des ministères, les mesures à prendre à l'égard des sédiments », conclut Mme Lachance.

#### **Pour information :**

Claire Lachance, coordonnatrice  
Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent  
Téléphone : (450) 371-2492  
Courriel : ziphsl@rocler.qc.ca

Les photos de cet article sont une gracieuseté du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent.

---

# LE FLEUVE

## **BULLETIN D'INFORMATION Saint-Laurent Vision 2000**

*Le Fleuve* est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000.

### **Direction et coordination**

*Clément Dugas et Raymonde Goupil,*  
coprésidents communications

*Suzanne Bourget,* communications  
institutionnelles

### **Rédaction**

*Gaétane Tardif,* consultante  
en environnement

### **Révision**

*Josée Brisson*

### **Réalisation**

*Françoise Lapointe,* éditrice,  
SLV 2000

Le bulletin *Le Fleuve* est publié sur le site Internet SLV 2000 à l'adresse suivante :  
[www.slv2000.qc.ec.gc.ca](http://www.slv2000.qc.ec.gc.ca)

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.



**ISSN 0847-5334**

### **Dépôt légal :**

*Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Volume 9, numéro 2*

*Le Fleuve* is also available in English.